

**procès-verbal de la XXVII ème réunion de la
commission mixte franco-italienne
pour l'entretien des bornes et de la frontière**

La commission mixte franco-italienne pour l'entretien des bornes et de la frontière (ci-après dénommée "commission mixte") s'est réunie à Annecy, à la préfecture de Haute-Savoie les 18 et 19 avril 2018.

La composition des délégations française et italienne est annexée au présent procès-verbal en annexe 1.

LA COMMISSION MIXTE EST CONVENUE DU PRÉSENT ORDRE DU JOUR

- Point 1: Considérations générales de la commission mixte sur le travail effectué par les experts techniques pendant les années 2016-2017**
- Point 2: Signature de l'ensemble des fiches signalétiques numérisées des points frontière**
- Point 3: Considérations sur l'éventuelle mise à jour de l'accord franco-italien du 26 mai 1983 en ce qui concerne les développements technologiques**
- Point 4: État des points frontière et examen des comptes-rendus des agents responsables des secteurs I à VIII**
- Point 5: Travaux à effectuer dans les prochaines années**
- Point 6: Divers**
 - a) Prochaine réunion des experts techniques**
 - b) Prochaine réunion de la commission mixte**



Point 1 de l'ordre du jour

Considérations générales de la commission mixte sur le travail effectué par les experts techniques pendant les années 2016-2017.

Selon ce qui a été établi au point 4b) et 6 de l'ordre du jour du procès verbal de la XXVIème réunion de la commission mixte (Turin 2016) et validé au point 4 de l'ordre du jour du procès verbal de la réunion des experts techniques qui s'est tenue à Florence du 5 au 7 octobre 2016, les experts techniques ont résumé les travaux effectués sur le terrain.

En 2016, un groupe de travail italien a effectué une mesure GNSS au col de la Seigne pour vérifier le repositionnement de la borne 0/7. Cette borne se retrouve désormais à sa position originelle. La partie italienne a en outre mesuré les coordonnées des points qui n'ont pas été déterminées avec la technologie GNSS au col du Petit Saint-Bernard (liste détaillée des travaux au point 1 de l'ordre du jour du procès verbal de la réunion des experts techniques de Florence 2016, annexe 2 au présent procès verbal).

En 2017, un groupe de travail italien a effectué des mesures GNSS et des travaux d'entretien de certaines bornes du secteur IV le long du versant Est du mont Chaberton. En particulier, la borne 24C renversée a été remise à sa position initiale, et la borne 24D disparue a été remplacée par une plaque de marbre (liste des travaux détaillée au point 1 de l'ordre du jour du procès verbal de la réunion des experts techniques de Paris d'octobre 2017, annexe 3 du présent procès verbal). La partie italienne a en outre mesuré les coordonnées des points 24B, 24D, 24E, 24I et 24J, qui n'avaient pas été déterminées avec la technologie GNSS.

Les coordonnées obtenues ont été validées et ajoutées à la « liste des coordonnées des bornes frontière » et à la « liste des coordonnées ETRS89 des bornes et points de la frontière franco-italienne ».

La commission mixte prend acte et exprime sa gratitude pour les travaux effectués par la partie italienne.

Point 2 de l'ordre du jour

Signature de l'ensemble des fiches signalétiques numérisées des points frontière

La commission mixte prend acte de la fin de la compilation des fiches signalétiques des bornes frontière numérisées.

Comme annoncé au point 2 du procès verbal de la XXVIème réunion de la commission mixte (Turin 2016), les experts techniques ont élaboré une note explicative de l'ensemble des fiches.

Les fiches des bornes sont tamponnées par les experts techniques et rassemblées en huit dossiers, un pour chaque secteur, assortis d'une couverture et de la note explicative précédemment mentionnée en page de garde; ces dossiers sont présentés aux présidents des deux délégations pour approbation et signature sur la page de garde.

La commission mixte exprime ses compliments aux experts techniques pour le travail remarquable de rédaction et pour l'examen minutieux des fiches numérisées.

Point 3 de l'ordre du jour

Considérations sur l'éventuelle mise à jour de l'accord franco-italien du 26 mai 1983, concernant les développements technologiques

Lors de la XXVI^{ème} réunion de la commission mixte (Turin 2016) la partie française a lancé une réflexion en vue de mettre à jour l'accord franco-italien du 26 mai 1983 concernant les développements technologiques (point 7b de l'ordre du jour).

La partie italienne rappelle que les nouvelles technologies (GPS/GNSS) utilisées pour déterminer les coordonnées ont montré la présence de certaines inexactitudes et erreurs dans la détermination des bornes frontières (point 5 de l'ordre du jour du procès verbal de la XVII^{ème} réunion de la commission mixte de Nice 2003 et point 5 de l'ordre du jour du procès verbal de la XVIII^{ème} réunion de la commission mixte de Turin 2004).

Par ailleurs, la partie Italienne, estimant important que le tracé de la frontière puisse être repéré facilement, considère comme indispensable l'entretien des bornes, en particulier dans les zones de passage comme les passages routiers, les sentiers, les chemins, les pistes de ski, etc. car utiles à l'identification de la frontière sur le terrain, comme précisé à l'article 1 de l'accord.

La délégation française, se félicitant du procès-verbal signé lors de la XXVI^{ème} réunion de la commission mixte de Turin en avril 2016, souligne le fait que la ligne informatisée partagée des 29514 points numériques facilite l'application de l'accord de 1983. Elle observe que ce tracé numérique pourra être utilisé à l'avenir par les programmes et appareils géonormés (drones, voitures automatiques, etc.) nécessitant la programmation d'une ligne frontalière numérique agréée par les deux pays.

Les deux délégations constatent que la ligne frontière commune construite autour des 698 bornes ou repères artificiels existants, peut être plus facilement repérée, entre deux bornes consécutives, grâce aux points de la dite ligne numérique agréée lors de la XXVI^{ème} réunion de la commission mixte de Turin.

Chacun des États a déjà remis ces données à Eurogeographics pour intégration dans les bases de données européennes au titre de la mise en œuvre de l'article 10.2 de la directive INSPIRE. Ils contribuent à la détermination d'un tracé précis, bien déterminé, et facilement repérable de la frontière, sans préjudice des accords, protocoles, dispositions et procès-verbaux de démarcation franco-italiens existants et à venir.

Les deux parties sont convenues de poursuivre les discussions bilatérales sur les ajustements qui conviennent aux développements technologiques, dans le respect du droit des traités internationaux.

Point 4 de l'ordre du jour

Etat des points frontière et examen des comptes-rendus des agents responsables des secteurs I à VIII

Les parties rappellent tout ce qui a déjà été exprimé au point 4c) du procès verbal de la XXVI^{ème} réunion de la commission mixte (Turin 2016), en ce qui concerne l'importance de la collaboration entre les autorités compétences des deux pays pour les secours alpins sur les zones frontalières. Les agents français responsables de l'entretien des bornes et de la frontière présents, ont fait un rapport sur l'état des bornes :

Secteur I : Pierre Gayraud, Chef du service de surveillance des douanes de Montmélian, signale que la borne 0/2 a été descellée.

Secteur III : Pierre Gayraud, Chef du service de surveillance des douanes de Montmélian signale que la borne 14A n'a pas pu être localisée. Elle fera l'objet d'une nouvelle recherche en 2018.

Par rapport à l'année 2016, la partie italienne signale que dans le secteur IV de compétence italienne, les bornes 10, 10A, 21, 22 et 23 ont disparu.

Point 5 de l'ordre du jour

Travaux à effectuer dans les prochaines années

La partie italienne avait prévu d'effectuer des travaux d'entretien dans le secteur IV et des mesures dans le secteur VII (point 4 de l'ordre du jour de la réunion des experts techniques de Paris de 2017) en 2018, mais ces travaux sont reportés en 2019.

La partie française n'a pas prévu d'effectuer de travaux en 2018.

Point 6 de l'ordre du jour

Divers

a) Prochaine réunion des experts techniques

La prochaine réunion des experts techniques se tiendra à Florence, à l'Institut Géographique Militaire du 16 au 17 octobre 2018.

b) Prochaine réunion de la commission mixte

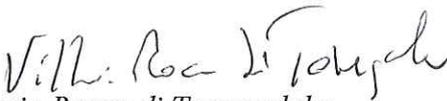
Sur la base de l'accord du 26 mai 1983 et le point 9d) du procès verbal de la XXII ème réunion de la commission mixte (Cuneo 2009), la prochaine réunion se tiendra à Florence du 10 au 11 avril 2019, à titre provisoire. La première partie sera dédiée à la rencontre des experts techniques.

La date sera confirmée en temps et heure par voie diplomatique ou par contact direct entre les présidents des deux délégations.

La délégation du pays hôte fournira les interprètes.

Fait, lu et signé à Annecy le 19 avril 2018 en deux exemplaires, italien et français.

Le président de la
délégation italienne


Vittorio Rocco di Torrepadula

Le président de la
délégation française


Jean-François Devémy

Liste des annexes :

1. Composition de la délégation française et de la délégation italienne
2. Procès verbal de la réunion des experts techniques de Florence, 5-7 octobre 2016
3. Procès verbal de la réunion des experts techniques de Paris, 2-4 octobre 2017



Délégation française

Jean-François Devemy, Président de la CMA franco-italienne pour la délégation française, sous-préfet hors-classe, chargé de mission pour la coopération internationale au cabinet du secrétaire général jean-francois.devemy@interieur.gouv.fr

Pascal Roche, secrétaire la CMA franco-italienne pour la délégation française, chargé de mission pour la coopération internationale au cabinet du secrétaire général, pascal.roche@interieur.gouv.fr

Jacques Champagne de Labriolle, ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières, jacques.de-labriolle@diplomatie.gouv.fr

Pierre Vergez, ingénieur des travaux géographiques de cartographiques de l'Etat, chargé de mission CNIG, IGN pierre.vergez@ign.fr

Anne Duret, ingénieur des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat, service de la géodésie et nivellement, IGN, anne.duret@ign.fr

Pierre Gayraud, chef de service douanier de la surveillance à Montmelian, pierre.gayraud@douane.finances.gouv.fr

Alexandra de Grandis , interprète, medant@live.fr

Délégation italienne

Dott. Vittorio ROCCO DI TORREPADULA	Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale Ministro Plenipotenziario Presidente della Delegazione vittorio.rocco@esteri.it
Gen. B. Giuseppe POCCIA	Vice Comandante dell'Istituto Geografico Militare Membro della Delegazione vcte@geomil.esercito.difesa.it
Dott. Renzo MASEROLI	Cartografo, Vice Direttore Direzione Geodetica Istituto Geografico Militare Membro della Delegazione vicedirgeod@geomil.esercito.difesa.it
Funz. Cart. Simone BARTOLINI	Cartografo, Capo Sezione Confini Istituto Geografico Militare Membro della Delegazione casezconfgeod@geomil.esercito.difesa.it
Dott.ssa Maria Vittoria DE VITA	Cartografo, Addetta Sezione Confini Istituto Geografico Militare Membro della Delegazione ad1sezconfgeod@geomil.esercito.difesa.it
Dott.ssa Barbara DEGL'INNOCENTI	Addetta Sezione Confini Istituto Geografico Militare Segretaria della Delegazione ad2sezconfgeod@geomil.esercito.difesa.it
Dott.ssa Stefania VESTRI	Addetta Ufficio del Comandante Istituto Geografico Militare Interprete della Delegazione ad1sezagni@geomil.esercito.difesa.it

FRONTIERE FRANCO ITALIENNE**Compte-rendu de la réunion des experts techniques**

Comme prévu au point 7 de l'ordre du jour de la réunion de la commission mixte franco-italienne pour l'entretien de la frontière, à Turin les 27 et 28 avril 2016, les experts techniques se sont réunis à l'institut géographique militaire (IGM) à Florence les 5 et 7 octobre 2016.

Ont participé à la réunion :

pour la Partie italienne

- FTC Simone Bartolini
- FTC Maria Vittoria De Vita

pour la Partie française:

- ITGCE Pierre Vergez

Les experts techniques ont convenu de cet

ORDRE DU JOUR

- Punto 1: Retours sur les travaux d'entretien et de mesures de la frontières en 2016**
- Punto 2: Etat des travaux de numérisation de la documentation sur la frontière**
- Punto 3: Etat des lieux des points frontières**
- Punto 4: Travaux à produire sur la frontière en 2017**
- Punto 5: Prochaine réunion des experts techniques**

Point 1 de l'ordre du jour.

Retours sur les travaux d'entretien et de mesures de la frontières en 2016

Selon ce qui a été prévu au point 4b de l'ordre du jour de la réunion de la commission mixte franco-italienne de Turin 2016, l'office des forêts de la région du val d'Aoste, responsable des travaux des modifications de bornes sur la frontière a remis en place la borne 0/7 sur sa position origine. La partie italienne, comme prévu au point 6 de la réunion de la commission mixte franco-italienne, a effectué des mesures GPS/GNSS de contrôle de sa position les 30 et 31 août 2016, utilisant les stations permanentes Aosta (AO01) e Gravere (GRAV) du réseau ITALPOS. Un technicien de l'office des forêts de la région du val d'Aoste y a participé.

La fiche du point 0/7 a été modifiée en conséquence car l'altitude a changé. Par ailleurs, la partie italienne a effectué des mesures sur les bornes non mesurées par GPS au col du Petit Saint-Bernard. Les coordonnées calculées sont affichées sur les tables ci-dessous et seront insérées dans la "liste des coordonnées des bornes de la frontière". Les coordonnées nationales Gauss Boaga et Lambert 93 ont été obtenues après transformation des coordonnées ETRS89, en utilisant les grilles nationales.

Numero de borne	Type de borne	Mesure GPS	Coordonnées ETRS89		
			Latitude	Longitude	H. ellips.
6A2	C/B	2016	45° 40' 45" 2795	6° 52' 52" 4032	2239,16
6A4	C/B	2016	45° 40' 46" 2702	6° 52' 55" 6755	2246,75
6A5	C/B	2016	45° 40' 50" 9523	6° 52' 58" 7439	2256,02
6C	C/B	2016	45° 40' 46" 9892	6° 53' 09" 8069	2293,30
6D	C/B	2016	45° 40' 40" 5926	6° 53' 21" 5493	2382,21
6E	C/B	2016	45° 40' 39" 0728	6° 53' 25" 5216	2391,92
6F	C/B	2016	45° 40' 31" 8373	6° 53' 35" 4606	2519,24

Numero de borne	Type de borne	Coordonnées italiennes			Coordonnées françaises		
		Gauss-Boaga			Lambert-93		
		N	E	altitude	Y	X	altitude
6A2	C/B	5060612,41	1335019,45	2185,51	6516277,51	1002008,49	2185,61
6A4	C/B	5060641,11	1335091,05	2193,10	6516311,51	1002077,66	2193,20
6A5	C/B	5060783,85	1335161,25	2202,37	6516459,03	1002136,83	2202,47
6C	C/B	5060655,22	1335397,34	2239,63	6516348,69	1002381,76	2239,74
6D	C/B	5060451,12	1335646,16	2328,54	6516164,10	1002645,08	2328,63
6E	C/B	5060401,96	1335730,86	2338,25	6516121,51	1002733,18	2338,34
6F	C/B	5060173,00	1335940,01	2465,55	6515909,17	1002958,84	2465,65

Point 2 de l'ordre du jour.

Etat des travaux de numérisation des fiches signalétiques sur la frontière

La Partie française a traduit et contrôlé les 223 fiches signalétiques déjà compilées par la partie italienne. Elles ont été validées par les 2 parties lors de la réunion.

Toute la documentation est désormais numérisée, qui sera présentée à la prochaine réunion de la commission mixte.

Comme prévu au point 2 du compte-rendu de la XXV réunion de la commission mixte (Nice 2015), la partie italienne produira une note explicative sur cette documentation. Elle sera soumise à la partie française en cas d'éventuelles modifications, puis sera présentée aux présidents des deux délégations pour approbation et signature.

Point 3 de l'ordre du jour.

Etat des lieux des points frontières

Les 2 partis ont mis à jour dans l'annexe 1 l'état des points frontières sur la base des informations signalées par les délégués des différents secteurs de la frontière.

Point 4 de l'ordre du jour.

Travaux à produire sur la frontière en 2017

La partie italienne a prévu d'effectuer les travaux d'entretien sur le secteur IV et des travaux de mesures GPS sur le secteur VII pendant à peu près 2 semaines.

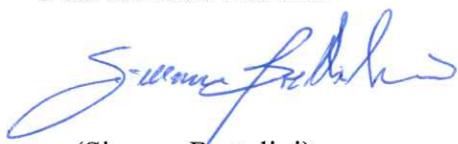
Point 5 de l'ordre du jour.

Prochaine réunion des experts techniques

Les experts techniques proposent de se réunir à Paris à l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) du 3 au 5 octobre 2017.

Fait à Florence le 7 octobre 2016

Pour la Partie italienne



(Simone Bartolini)

Pour la Partie française



(Pierre Vergez)

ETAT DES BORNES DE LA FRONTIERE FRANCO ITALIENNE
sur la base des informations données par les différents organismes responsables de la surveillance
de la frontière au mois de octobre 2016

Secteur I (compétence française)

NUMERO	TYPE	ETAT DES BORNES
2	Borne	base de la borne très détériorée

Secteur II (compétence italienne)

Toutes les bornes sont en bon état

Secteur III (compétence française)

NUMERO	TYPE	ETAT DES BORNES
10	Borne	Instable, Inscription à repeindre
15	Borne	borne détruite, seule la base subsiste
16	Borne	très abimée, à remplacer
19	Borne	Base de la borne fissurée
28	Borne	borne cassée à la base

Secteur IV (compétence italienne)

NUMERO	TYPE	ETAT DES BORNES
24D	Borne	borne détruite non retrouvée
24C	Borne	Renversée
24H	Plaque	Vérifier si la plaque existe encore
36	Borne	Renversée

Secteur V (compétence française)

NUMERO	TYPE	ETAT DES BORNES
54	Borne	Instable

Secteur VI (compétence italienne)

Toutes les bornes sont en bon état

Secteur VII (compétence française)

NUMERO	TYPE	ETAT DES BORNES
192	borne	borne détruite, non retrouvée en 2010
195	borne	renversée
201	borne	borne détruite, non retrouvée en 2010
287	borne	borne détruite, non retrouvée en 2012
289	borne	borne cassée à la base, socle restant en 2012
292	borne	angle cassé
297	borne	borne renversée et peut-être déplacée
298	borne	borne détruite non retrouvée en 2012
306	borne	angle cassé
317	borne	angle cassé
320	borne	rompu sur un côté
347	borne	2 angles cassés
351	borne	borne non retrouvée en 2012
353	borne	borne déplacée, et abimée
362	borne	borne détruite, non retrouvée en 2010
365	borne	borne détruite, non retrouvée en 2010

Secteur VIII (compétence italienne)

Toutes les bornes sont en place

Frontière FRANCO-ITALIENNE

Compte-rendu de la réunion des experts techniques

Comme convenu au point 5 de l'ordre du jour de la réunion technique de la frontière franco-italienne – Florence 5-7 octobre 2016, les experts techniques se sont réunis à l'institut National de l'information géographique et forestière (IGN) à Saint-Mandé du 2 au 4 octobre 2017.

Ont participé à la réunion :

Pour la Partie italienne :

- FTC Simone Bartolini
- FTC Maria Vittoria De Vita

Pour la Partie française :

ITGCE Pierre Vergez
ITGCE Anne Duret

Les experts techniques se sont mis d'accord sur le présent

ORDRE DU JOUR

- Point 1: Rapport sur les travaux d'entretien des bornes et de détermination de la ligne frontière effectués en 2017**
- Point 2: État d'avancement de l'informatisation des fiches des bornes frontière**
- Point 3: État des bornes frontière**
- Point 4: Travaux à effectuer sur la frontière en 2018**
- Point 5: Considérations sur l'éventuelle mise à jour de l'accord franco-italien du 26 mai 1983 concernant les développements technologiques**
- Point 6: Prochaine réunion des experts techniques**

Point 1.

Rapport sur les travaux d'entretien des bornes et de détermination de la ligne frontière effectués en 2017

Comme prévu au point 4 de l'Ordre du jour de la réunion des experts techniques (Florence 5-7 octobre 2016), la Partie italienne a effectué des travaux sur le secteur IV, en particulier le long du versant est du mont Chaberton, et a déterminé par GNSS les coordonnées des bornes 24B, 24D, 24E, 24I, et 24J.

Les stations permanentes utilisées pour le calcul sont BUSL (Bussoleno), OSTA (Ostana), et TORI (Torino) du réseau italien.

La Partie Italienne transmet à la Partie Française les données brutes des mesures GNSS pour effectuer un contrôle.

Le groupe de travail italien a aussi effectué des travaux de maintenance sur les bornes suivantes du secteur IV et la documentation a été mise à jour :

- La borne 24C trouvée renversée a été repositionnée
- La borne 24D disparue a été remplacée par une plaque de marbre.

La plaque 24H, signalée disparue, a été retrouvée à sa position d'origine.

Point 2

État d'avancement de l'informatisation des fiches des bornes frontière

Les deux Parties ont terminé l'élaboration de toutes les nouvelles fiches de bornes numérisées, qui seront présentées à la prochaine réunion de la commission mixte.

Comme établi au point 2 de l'ordre du jour du compte rendu de la XXVème réunion de la commission mixte (Nice 2015), la Partie italienne a rédigé une proposition de note explicative sur la mise en oeuvre de ces fiches que la partie française a contrôlées et approuvées.

Les fiches seront rassemblées en huit dossiers, un pour chaque secteur, avec la note explicative en guise de page de garde. Ces dossiers seront présentés aux présidents des deux délégations pour approbation et signature.

Point 3

État des bornes

Les deux Parties ont mis à jour, en annexe 1, la liste de l'état des bornes frontalières sur la base des indications remontées des organismes chargés de la surveillance de l'abornement frontalier.

Point 4

Travaux à effectuer sur la frontière en 2018

La Partie italienne prévoit d'effectuer des travaux de maintenance sur le secteur IV et de mesures GPS sur le secteur VII pendant environ deux semaines. La Partie française ne prévoit pas de se joindre à la mission.

Point 5

Considérations sur l'éventuelle mise à jour de l'accord franco-italien du 26 mai 1983 concernant les développements technologiques

Au cours de la XXVI^{ème} réunion de la Commission Mixte (Turin 2016), la Partie Française a lancé une réflexion en vue de mettre à jour l'Accord Franco-italien du 26 mai 1983, en rapport avec les nouveaux développements technologiques (Point 7b de l'OdJ). En particulier, elle a proposé d'ajouter à l'article 1 une phrase pour relier la démarcation de la frontière à un système de référence commun, l'ETRS89, qui est le nouveau système de référence européen dans lequel sont exprimées les coordonnées de tous les points de la ligne frontière. La Partie Italienne désire éviter tout malentendu sur un possible abandon de l'entretien des bornes, qui pourraient ne plus être nécessaires à l'identification de la frontière, faite grâce aux applications numériques géo-localisées. Elle estime indispensable l'entretien des bornes, en particulier dans les zones plates, et / ou de passage, routes de vallée, sentiers, chemins, pistes de ski, etc. car utiles à l'identification de la frontière sur le terrain, comme précisé à l'article 1 de l'accord. La Partie italienne est donc favorable à l'examen de la proposition française de mise à jour de l'accord si cela ne remet pas en question le principe de l'entretien des bornes. La Partie Française prend acte de la remarque de la Partie Italienne, et en tiendra compte lors des discussions en vue de la mise à jour de l'Accord Franco-italien lors de la prochaine réunion de la commission mixte.

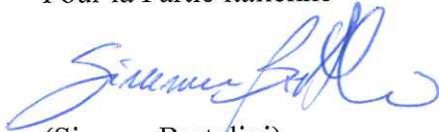
Point 6

Prochaine réunion des experts techniques

Les experts techniques proposent de se réunir à Florence à l'institut géographique militaire (IGM) du 9 au 10 octobre 2018.

Fait, lu et approuvé à Saint-Mandé le 4 octobre 2017

Pour la Partie italienne



(Simone Bartolini)

Pour la Partie française



(Anne Duret)

ETAT DES BORNES DE LA FRONTIERE FRANCO ITALIENNE
sur la base des informations données par les différents organismes responsables de la surveillance
de la frontière au mois de octobre 2017

Secteur I (compétence française)

NUMERO	TYPE	ETAT DES BORNES
2	Borne	base de la borne très détériorée

Secteur II (compétence italienne)

Toutes les bornes sont en bon état		
------------------------------------	--	--

Secteur III (compétence française)

NUMERO	TYPE	ETAT DES BORNES
10	Borne	Renversée
15	Borne	borne détruite, seule la base subsiste
16	Borne	très abimée, à remplacer
19	Borne	Base de la borne fissurée
28	Borne	borne cassée à la base
30/1	Borne	borne cassée à la base
32/2	Borne	Disparue
44	Borne	borne cassée à la base

Secteur IV (compétence italienne)

NUMERO	TYPE	ETAT DES BORNES
10	Borne	Renversée
10A	Plaque	Martelée
21	Borne	borne cassée à la base
22	Plaque	Disparue
23	Borne	Disparue

Secteur V (compétence française)

NUMERO	TYPE	ETAT DES BORNES
54	Borne	Instable

Secteur VI (compétence italienne)

Toutes les bornes sont en bon état		
------------------------------------	--	--

Secteur VII (compétence française)

NUMERO	TYPE	ETAT DES BORNES
192	borne	borne détruite, non retrouvée en 2010
195	borne	renversée
201	borne	borne détruite, non retrouvée en 2010
287	borne	borne détruite, non retrouvée en 2012
289	borne	borne cassée à la base, socle restant en 2012
292	borne	angle cassé
297	borne	borne renversée et peut-être déplacée
298	borne	borne détruite non retrouvée en 2012
306	borne	angle cassé
317	borne	angle cassé
320	borne	rompu sur un côté
347	borne	2 angles cassés
351	borne	borne non retrouvée en 2012
353	borne	borne déplacée, et abimée
362	borne	borne détruite, non retrouvée en 2010
365	borne	borne détruite, non retrouvée en 2010

Secteur VIII (compétence italienne)

NUMERO	TYPE	ETAT DES BORNES
377	borne	renversée